Fiche de données de sécurité

Copyright,2020, EMFI S.A.S. Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits EMFI S.A.S. est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable EMFI S.A.S, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	39-8967-0	**Numéro de version:**	1.04
Date de révision:	24/09/2020	**Annule et remplace la version du :**	23/09/2020

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
EMFIMASTIC PU 40 FC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Mastic.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: EMFI S.A.S, 3 rue Ettore Bugatti, C.S. 40030, 67501 HAGUENAU Cédex, France
Téléphone: + 33 (0)3 88 90 60 00
E-mail: emfi.sdsquestions@mmm.com
Site internet http://www.emfi.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.
La classification lésions oculaires graves/irritation oculaire n'est pas appliquée sur la base de résultats de tests.

CLASSIFICATION:
Sensibilisation des voies respiratoires, Catégorie 1 - Sens. Resp. 1; H334

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles ::
SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes

Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	202-966-0	0,1 - < 1
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle		915-687-0	< 0,1

MENTIONS DE DANGER:

H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P261A	Eviter de respirer les vapeurs.

Intervention ::

P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P342 + P311	En cas de symptômes respiratoires : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

31% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.
33% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.

2.3 .Autres dangers

Les personnes déjà sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée à d'autres isocyanates.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	REACH Registration No.	% par poids	Classification
Polychlorure de vinyle	9002-86-2	618-338-8		20 - 50	Substance avec une limite d’exposition professionnelle
Masse de réaction d’éthylbenzène et de xylène		905-588-0	01-2119488216-32	3 - 7	Tox. aigüe 4, H332; Tox. aigüe 4, H312 Liq. Inflamm. 3, H226; Tox.aspiration 1, H304; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des

					yeux 2, H319; STOT SE 3, H335; STOT RE 2, H373
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques		926-141-6	01-2119456620-43	1 - 5	Tox.aspiration 1, H304; EUH066
Oxyde de fer (III)	1309-37-1	215-168-2	01-2119457614-35	< 5	Substance avec une limite d'exposition professionnelle
Dioxyde de titane	13463-67-7	236-675-5	01-2119489379-17	< 5	Substance avec une limite d'exposition professionnelle
Oxyde de calcium	1305-78-8	215-138-9	01-2119475325-36	< 2,5	EUH071; Corr. cutanée 1C, H314
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	1317-61-9	215-277-5	01-2119457646-28	< 2	Substance non classée comme dangereuse
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	202-966-0	01-2119457014-47	0,1 - < 1	Tox. aigüe 4, H332; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. resp. 1, H334; Sens. cutanée 1, H317; Carc. 2, H351; STOT SE 3, H335; STOT RE 2, H373 - Nota 2,C
Noir de carbone	1333-86-4	215-609-9	01-2119384822-32	< 0,5	Substance avec une limite d'exposition professionnelle
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	1308-38-9	215-160-9	01-2119433951-39	< 0,5	Substance avec une limite d'exposition professionnelle
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle		915-687-0	01-2119491304-40	< 0,1	Aquatique aigüe 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 Sens. de la peau 1A, H317

Note: Toute entrée dans la colonne # CE qui commence avec le numéro 6, 7, 8 ou 9 est un numéro provisoire de la liste fournie par l'ECHA en attendant la publication du numéro officiel de l'inventaire CE de la substance.
Tous les composants restants ne contribuent pas aux dangers de ce matériau. Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est

facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Isocyanates	Pendant la combustion.
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Cyanure d'hydrogène	Pendant la combustion.
Oxydes d'azote.	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Ne pas manipuler avant d’avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas

manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Conserver le récipient bien fermé pour éviter la contamination avec de l'eau ou l'air. Si on soupçonne une contamination, ne pas refermer le récipient. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	VLEPs France	VLEP (8 heures): 0.1 mg/m3 (0.01 ppm); VLCT (15 minutes): 0.2 mg/m3 (0.02 ppm)	Risque d'allerge cutanée. Cancérogène de catégorie 3.i
Oxyde de calcium	1305-78-8	VLEPs France	VLEP (8 heures): 2 mg/m3	
Chrome (2+ ou 3+), composants inorganiques insolubles	1308-38-9	VLEPs France	VLEP (8 heures): 2 mg/m3	
Oxyde de fer (III)	1309-37-1	VLEPs France	VLEP (en Fe, fumées)(8 heures): 5 mg/m3	
Noir de carbone	1333-86-4	VLEPs France	VLEP (8 heures): 3.5 mg/m3	
Dioxyde de titane	13463-67-7	VLEPs France	VLEP (en Ti, 8 heures): 10 mg/m3	
POUSSIÈRE, inertes ou nuisibles	9002-86-2	VLEPs France	VLEP (fraction respirable) (8 heures): 5 mg/m3; VLEP (fraction respirable)98 heures): 10 mg/m3	

VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection oculaire conforme à l'EN 166.

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés.
Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Caoutchouc butyle	0.5	> 8 heures
Elastomères fluorés	0.4	> 8 heures
Néoprène	0.5	> 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire pour décider si un appareil de protection respiratoire est demandé. Si un appareil de protection respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez le type de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Apparence	
Etat physique:	Solide
Couleur	Multicolore
Aspect physique spécifique::	Pâte
Odeur	Odeur légère
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	137 °C

Point de fusion:	*Pas de données de tests disponibles.*
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	>=70 °C [*Méthode de test:*méthode ISO] [*Conditions:*3679]
Température d'inflammation spontanée	>=200 °C
Limites d'inflammabilité (LEL)	0,6 % en volume
Limites d'inflammabilité (UEL)	8 % en volume
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité relative	1,16
Hydrosolubilité	insoluble
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
Viscosité	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	*Pas de données de tests disponibles.*

9.2. Autres informations:

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Non déterminé

10.5 Matériaux à éviter:
Alcools
Amines
Acides forts
Métaux alcalins
Eau
La réaction avec l'eau, les alcools et les amines n'est pas dangereuse si l'on peut éviter l'augmentation de pression interne dans le récipient, en prévoyant des ouvertures de celui-ci.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Sensibilisation respiratoire: les symptômes peuvent inclure difficultés respiratoires, respiration sifflante, oppression thoracique et arrêt respiratoire. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:
Effets auditifs : les symptômes peuvent inclure un affaiblissement de l'ouïe, un dysfonctionnement de la balance auditive et résonnance dans les oreilles.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:
Effets auditifs : les symptômes peuvent inclure un affaiblissement de l'ouïe, un dysfonctionnement de la balance auditive et résonnance dans les oreilles. Effets neurologiques: Les symptômes peuvent inclure: changement de personnalité, manque de coordination, perte sensorielle, picotement ou engourdissement des extrémités, faiblesse, tremblements, et/ou variations de la pression artérielle et du rythme cardiaque.

Cancérogénicité:
Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Information complémentaire:
Les personnes précédemment sensibilisées aux isocyanates peuvent développer une réaction de sensibilisation croisée à d'autres isocyanates.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Polychlorure de vinyle	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polychlorure de vinyle	Ingestion		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Cutané	Lapin	LD50 > 4 200 mg/kg
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29 mg/l
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
Oxyde de fer (III)	Cutané	Non disponible	LD50 3 100 mg/kg
Oxyde de fer (III)	Ingestion	Non disponible	LD50 3 700 mg/kg
Dioxyde de titane	Cutané	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Oxyde de calcium	Ingestion	Rat	LD50 > 2 500 mg/kg
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Inhalation - Vapeur	Jugement professionnel	LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	Cutané	Non disponible	LD50 3 100 mg/kg
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	Ingestion	Non disponible	LD50 3 700 mg/kg
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 0,368 mg/l
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Ingestion	Rat	LD50 31 600 mg/kg
Noir de carbone	Cutané	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	Cutané	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 5,41 mg/l
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Cutané		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Ingestion	Rat	LD50 3 125 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Polychlorure de vinyle	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Lapin	Moyennement irritant
Oxyde de fer (III)	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de calcium	Humain	Corrosif
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Lapin	Irritation minimale.
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	Lapin	Aucune irritation significative
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Classification officielle	Irritant
Noir de carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	Lapin	Aucune irritation significative
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produit	Lapin	Moyennement irritant
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Lapin	Moyennement irritant
Oxyde de fer (III)	Lapin	Aucune irritation significative
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de calcium	Lapin	Corrosif
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Lapin	Moyennement irritant
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	Lapin	Aucune irritation significative
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Classification officielle	Irritant sévère
Noir de carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	Lapin	Aucune irritation significative
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Oxyde de fer (III)	Humain	Non-classifié
Dioxyde de titane	Homme et animal	Non-classifié
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Cochon d'Inde	Non-classifié
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	Humain	Non-classifié
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Classification officielle	Sensibilisant
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	Composants similaires	Non-classifié
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Humain	Sensibilisant

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Polychlorure de vinyle	In vitro	Non mutagène
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	In vitro	Non mutagène
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	In vivo	Non mutagène
Oxyde de fer (III)	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène
Oxyde de calcium	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	In vivo	Non mutagène
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	In vitro	Non mutagène
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Noir de carbone	In vitro	Non mutagène
Noir de carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	In vivo	Non mutagène
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	In vitro	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Polychlorure de vinyle	Non spécifié	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Cutané	Rat	Non-cancérogène
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Oxyde de fer (III)	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non disponible	Non-cancérogène
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Inhalation	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Noir de carbone	Cutané	Souris	Non-cancérogène
Noir de carbone	Ingestion	Souris	Non-cancérogène
Noir de carbone	Inhalation	Rat	Cancérogène
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	Ingestion	Rat	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition

Polychlorure de vinyle	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL Non disponible	Pendant la grossesse
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL Non disponible	Pendant l'organogenèse
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pendant la grossesse
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	1 génération
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	1 génération
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	1 génération
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 0,004 mg/l	Pendant l'organogenèse
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	90 jours
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	90 jours
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg/day	90 jours

Lactation

Nom	Route	Organismes	Valeur
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Souris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,5 mg/l	Pas disponible
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg	Non applicable
Oxyde de calcium	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Non disponible	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle

Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Classification officielle	NOAEL Non disponible	
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 40 mg	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Polychlorure de vinyle	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 0,013 mg/l	22 Mois
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,4 mg/l	4 semaines
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Inhalation	Coeur | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | muscles | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 3,5 mg/l	13 semaines
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/day	2 semaines
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/day	90 jours
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Ingestion	Coeur | la peau | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | système hématopoïétique | système immunitaire | Système nerveux | Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/day	103 semaines
Oxyde de fer (III)	Inhalation	Fibrose pulmonaire | pneumoconiosis	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Dioxyde de titane	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	2 années
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	Inhalation	Fibrose pulmonaire | pneumoconiosis	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,004 mg/l	13 semaines
Noir de carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non-classifié	Humain	NOAEL Non	Exposition

					disponible	professionnelle
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	Inhalation	système immunitaire | Système respiratoire | système hématopoïétique | Foie | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 44 mg/m3	90 jours

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	Risque d'aspiration
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Polychlorure de vinyle	9002-86-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Algues vertes	Estimé	73 heures	Effet concentration 50%	1,3 mg/l
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	Concentration léthale 50%	2,6 mg/l
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Puce d'eau	Estimé	24 heures	Concentration inhibitrice 50%	1 mg/l
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Algues vertes	Estimé	73 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,44 mg/l
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Truite arc-en-ciel	Estimé	56 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	>1,3 mg/l
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Puce d'eau	Estimé	7 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,96 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Niveau d'effet 50%	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	Concentration létale 50%	>1 000 mg/l

Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Niveau d'effet 50%	>1 000 mg/l
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEL	1 000 mg/l
Oxyde de fer (III)	1309-37-1	Ide mélanote	Expérimental	48 heures	Concentration léthale 50%	>1 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>10 000 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Diatomée	Expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	5 600 mg/l
Oxyde de calcium	1305-78-8	Carpe commune	Expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	1 070 mg/l
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	1317-61-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	>50 000 mg/l
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	1317-61-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>50 000 mg/l
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	1317-61-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Effet Concentration 0%	>50 000 mg/l
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>1 640 mg/l
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	Puce d'eau	Estimé	24 heures	Effet concentration 50%	>1 000 mg/l
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	Poisson zèbre	Estimé	96 heures	Concentration léthale 50%	>1 000 mg/l
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	Algues vertes	Estimé	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	1 640 mg/l
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	Puce d'eau	Estimé	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	10 mg/l
Noir de carbone	1333-86-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	1308-38-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	1308-38-9	Puce d'eau	Estimé	48 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	1308-38-9	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l

Oxyde de Chrome (Cr2O3)	1308-38-9	Algues vertes	Estimé	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	1308-38-9	Puce d'eau	Estimé	21 jours	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	1308-38-9	Poisson zèbre	Estimé	30 jours	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	1,68 mg/l
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	0,9 mg/l
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEC)	0,22 mg/l
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEC)	1 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polychlorure de vinyle	9002-86-2	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	98 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique	OECD 301F - Manometric Respiro

					DBThO	
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	69 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OECD 301F - Manometric Respiro
Oxyde de fer (III)	1309-37-1	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Oxyde de calcium	1305-78-8	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Tétraoxyde de trifer (FE3O4)	1317-61-9	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	Estimé Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	20 heures (t 1/2)	Autres méthodes
Noir de carbone	1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	1308-38-9	Données non disponibles ou insuffisantes			N/A	
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Estimé Biodégradation	28 jours	Déplétion du carbone organique	38 % en poids	OCDE 301E

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polychlorure de vinyle	9002-86-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène	905-588-0	Expérimental FCB - Truite arc-en-ciel	56 jours	Facteur de bioaccumulation	25.9	Autres méthodes
Hydrocarbures, C11-C14, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	926-141-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde de fer (III)	1309-37-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	Expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	Autres méthodes
Oxyde de calcium	1305-78-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Tétraoxyde de	1317-61-9	Données non	N/A	N/A	N/A	N/A

trifer (FE3O4)		disponibles ou insuffisantes pour la classification				
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	Expérimental BCF-Carp	28 jours	Facteur de bioaccumulation	200	OCDE 305E
Noir de carbone	1333-86-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde de Chrome (Cr2O3)	1308-38-9	Estimé FBC - Autres		Facteur de bioaccumulation	800	Autres méthodes
Masse de réaction de Sébaçate de bis (1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de Sébaçate de méthyle et de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle	915-687-0	Estimé BCF-Carp	56 jours	Facteur de bioaccumulation	31.4	

12.4. Mobilité dans le sol:
Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes:
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle du fabricant, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez-vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Oxyde de fer (III)	1309-37-1	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	Carc. 2	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Polychlorure de vinyle	9002-86-2	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)
Dioxyde de titane	13463-67-7	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:
La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

Ingrédient	Numéro CAS
Diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle	101-68-8

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH
Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

Tableau des maladies professionnelles

4bis	Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en renfermant
62	Affections professionnelles provoquées par les isocyanates organiques

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 1: désignation commerciale du produit. - L'information a été modifiée.
Section 11: Les effets sur la santé (Informations summplémentaire) - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.
Section 2: Autres phrases de risques - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel de nettoyage (Information) - L'information a été modifiée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

EMFI S.A.S. France SDSs are available at http://www.emfi.com